

**MAIRIE DE LA BATIE-NEUVE (HAUTES-ALPES)
32 PLACE DE LA MAIRIE 05230 LA BATIE-NEUVE**

**DELIBERATION
DU CONSEIL MUNICIPAL**

SÉANCE DU 29/08/2022

Membres en exercice :	23
Membres présents :	18
Procurations :	4
VOTES :	22
Pour :	22
Contre :	0
Abstention :	0
Date de la convocation :	18/08/22
N° 2022/55	

L'an deux mille vingt-deux, le 29 Août à 18 h 30, le Conseil Municipal de LA BATIE-NEUVE, s'est réuni en session ordinaire au lieu habituel de ses séances, après convocation légale, sous la présidence de Monsieur le Maire – Joël BONNAFFOUX.

Présents : BONNAFFOUX Joël, ACHARD Liliane, BLANC-GRAS Jean-Luc, BOISSET Benjamin, BREARD Jean-Philippe, COMBE Romain, LESBROS Pascal, MAENHOUT Bernard, MIGNON Anthony, PEREZ Marylène, PRINTEMPS Nicole, SARRAZIN Joël, SEIMANDO Mylène, SPOZIO Christine, THEVENARD Céline, TRIGO Sébastien VANDENABEELE Magali, XAILLY Sandrine.

Absent : ROBERT Françoise.

Absents ayant donné pouvoir : BAILLE Juliette à SEIMANDO Mylène, LEONARD Patrick à MAENHOUT Bernard, MARTIN Jessica à LESBROS Pascal, JOREZ Isabelle à PRINTEMPS Nicole.

A été élue secrétaire de séance : VANDENABEELE Magali.

Modification du règlement du service enfance-jeunesse

Monsieur le Maire rappelle aux membres du Conseil Municipal qu'il convient de modifier le règlement intérieur pour le fonctionnement de son service Enfance Jeunesse.

les modifications concernent notamment :

- Les inscriptions
- Les absences

Monsieur le maire donne lecture du règlement aux membres du Conseil Municipal.

Où cet exposé, le Conseil Municipal à l'unanimité des membres présents et représentés accepte le règlement ainsi modifié et autorise monsieur le Maire à signer toutes les pièces nécessaires à ce dossier.

Ainsi fait et délibéré à LA BATIE-NEUVE, les jours mois et an susdits.
Acte publié et rendu exécutoire le jour de réception en Préfecture.

Le Maire,
Joël BONNAFFOUX

